



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2022**

**NOMBRE DE MEMBRES**

**Afférents au Conseil Municipal : 39**

**En exercice : 39**

**Ayant pris part à la délibération : 36**

Affiché le : 16/12/2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze du mois de décembre à 18H00 le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

**Présents** : M. GACHON - M. MONDOLONI - M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI - Mme CUILIERE - M. GARDIOL - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. RENAUDIN - M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA - Mme CHAUVIN - Mme LEHNERT - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - M. SAHRAOUI - M. FERAL - M. BOCCIA - M. SANCHEZ -

**Pouvoirs** : Mme CZURKA à M. AMAR - - Mme ATTAF à Mme CUILIERE - - M. PIQUET à Mme ROSADONI - Mme MICHEL à M. MICHEL - Mme ROVARINO à M. MONDOLONI - Mme CARUSO à Mme DESCLOUX - Mme SAHUN à M. BOCCIA - M. ALLIOTTE à M. FERAL - M. GACHET à M. SANCHEZ

**Absents** : Mme COULON - Mme CONTICELLO - M. BORELLI

**Secrétaire de séance** : M. SAURA

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PROJET DE SENSIBILISATION A LA DANSE ENTRE LE CONSERVATOIRE ET LE BALLET PRELJOCAJ**

**N° Acte : 8.9 Culture**

Délibération n°22-211

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le Conservatoire de Musique et de Danse développe chaque année des partenariats avec des opérateurs culturels du territoire afin de sensibiliser les publics du Conservatoire ainsi que les habitants de la ville aux pratiques artistiques.

Il est proposé que le Ballet Preljocaj et le Conservatoire de Musique et de Danse collaborent sur un projet de sensibilisation à la Danse sur trois temps tout au long de l'année scolaire 2022/2023 :

- Une sortie à Aix en Provence le 3 décembre 2022 pour les élèves de fin de cycle 1 en danse pour assister au spectacle « Personne n'épouse les Méduses » puis découvrir le Pavillon Noir et le travail de la compagnie à la suite du spectacle,
- Un atelier chorégraphique le 21 janvier 2023 au Conservatoire mené par une artiste du Ballet pour les élèves du Conservatoire autour du travail d'Angelin Preljocaj,
- Une intervention du GUID (Groupe Urbain d'Intervention Dansée), troupe du Ballet Preljocaj, programmée le 27 mai 2023 à l'occasion de la manifestation Musique et Danse au Parc Saint Exupéry.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

APPROUVE le projet de sensibilisation autour de la danse mené conjointement par le Ballet Preljocaj et le Conservatoire de Musique et de Danse tout au long de l'année scolaire 2022/2023,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de projet en annexe, ses avenants et tous les actes techniques associés.

Le Secrétaire de séance

**D. SAURA**



POUR EXTRAIT CONFORME  
VITROLLES, le 16 décembre 2022

P. le Maire et par délégation  
Directrice des Affaires Juridiques et  
Institutionnelles

**C. LANZARONE**





## Convention de projet de sensibilisation

Entre le **Ballet Preljocaj**,

Interlocuteur : Robin GARNIER, Chargé des relations publiques et de coordination logistique

Tel : 07 83 37 99 52

Pavillon Noir / 530 Avenue Mozart CS 30824, 13 627 Aix-en-Provence cedex 1 – tel : 04 42 93 48 00

Association déclarée le 15 novembre 1984 à la Préfecture de Paris - J.O du 6 décembre 1984

Inscrite à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence sous le n° 20 528 / 96 – w131001240 le 25 octobre 1996, JO du 13 novembre 1996 - Licences d'entrepreneur de spectacle : n° 1-146661, 2-112311 & 3-112312

Siret : 333 307 189 000 63

Identifiant Chorus : 333 307 189 000 63

N° de TVA intracommunautaire : FR 86 333 307 189 - N° insee 333 307 189 00063 - code Ape 9001Z

dénommé ci-après le Producteur, représenté par Nicole SAID, Directrice,

et

**Conservatoire de Musique et de Danse**

**Mairie de Vitrolles**

Direction de la Culture et du Patrimoine

DGA Enfance Sport Culture

Interlocutrice : Mme Cécile COLIN, Co-Responsable

Place de Provence, 13127 Vitrolles - tel : 06 50 01 26 00

Siret : 211 301 171 00016

Identifiant Chorus : 211 301 171 00016

dénommé ci-après « l'Organisateur », représenté par M. Loïc GACHON, Maire de Vitrolles,

il est convenu ce qui suit :

### **Titre I - Objet du contrat**

Afin de sensibiliser les publics du Conservatoire de Musique et de Danse ainsi que les habitants de Vitrolles au répertoire d'Angelin Preljocaj, le Ballet Preljocaj s'engage à réaliser :

**Une intervention du G.U.I.D. du Ballet Preljocaj** : Programme 2023. Date envisagée : samedi 27 mai 2023.  
Cette action fera l'objet d'un contrat de cession de droits à part.

Afin de sensibiliser un groupe du Conservatoire de Danse de Vitrolles au répertoire d'Angelin Preljocaj, le Ballet Preljocaj s'engage à réaliser :

**1 atelier chorégraphique de 2h00 dans un studio du Conservatoire de Musique et de Danse de Vitrolles** mené par Lydia CARILLO, artiste intervenante au Ballet Preljocaj.

Cet atelier portera autour du répertoire d'Angelin Preljocaj et nécessitera la mise à disposition d'un lieu adapté à la pratique de la danse et équipé d'un appareil de diffusion sonore. L'atelier se déroulera :

**Samedi 21 janvier 2023 de 15h00 à 17h00**

**Une venue au spectacle « Personne n'épouse les méduses » du Ballet Preljocaj Junior sera proposée pour 25 élèves du Conservatoire le samedi 3 décembre 2022 à 14h30** et fera l'objet d'une facturation à part. Pour rappel, le tarif préférentiel est de 12€ pour les élèves des écoles de danse et de 10€ pour les moins de 18 ans.

**Une visite du Pavillon Noir sera proposée le samedi 3 décembre 2022 après le spectacle « Personne n'épouse les méduses » du Ballet Preljocaj Junior.** Cet accueil sera l'occasion de découvrir le Pavillon Noir et aura pour objectifs de comprendre l'architecture du Pavillon Noir en fonction des activités du Ballet Preljocaj, de découvrir le travail artistique d'une compagnie de danse contemporaine ainsi que les aspects techniques liés au spectacle vivant, de découvrir les métiers liés à une structure culturelle en abordant l'activité du Centre Chorégraphique National.

**PAVILLON NOIR**



De manière générale, le calendrier des actions proposées peut être sujet à modification après concertation entre les deux parties.

En qualité d'employeur, le Ballet Preljocaj assurera les rémunérations, les charges sociales et fiscales de son personnel.

## **Titre II – Obligations de l'organisateur**

---

L'organisateur déclare souscrire à une assurance responsabilité civile et vérifiera que les différents participants disposent d'une couverture analogue.

L'atelier de pratique chorégraphique se déroulera en présence et sous la responsabilité de l'enseignante référente, Mme Cécile COLIN, Co-Responsable.

## **Titre III – Conditions financières**

---

Le coût total de cet atelier est de 155,83€ HT soit **187,00€ TTC (TVA 20,00%)**.

Le paiement interviendra par chèque ou virement bancaire à réception de la facture.

Fait à Aix-en-Provence, le mercredi 16 novembre 2022, en 2 exemplaires.

Pour l'Organisateur, M. Loïc GACHON, Maire de Vitrolles \_\_\_\_\_

Pour le Producteur, M. Benoit VOITURIEZ, Directeur administratif et financier \_\_\_\_\_

## **PAVILLON NOIR**